LUNDI 29 MAI 2017 A 19 Heures 30

.Etaient présents :

Mesdames CAVALLIN Adeline, JOURDET Alexandra, LAURENT Rachel, SALINIER Marie-José, TAILLARD Isabelle,

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Messieurs FENAUX Eric, LALLEMANT Patrice, MATHIEU Philippe, POSTY Alain, PROST Jean-Michel arrivé à 19h40.

Etait absente excusée : Madame FOUCAULT Isabelle donne procuration à Madame

LAURENT Rachel

Secrétaire de séance : M. POSTY Alain

Président de séance : M. MATHIEU Philippe

APPROBATION COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 20 MARS 2017

Le CR est approuvé à l'unanimité.

ETUDE DE FAISABILITE CHAUFFERIE DE L'ECOLE

Pour mener à bien l'étude, 5 entreprises ont été sollicitées et 3 ont répondu. La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 25/01/2017. L'entreprise retenue est Planair pour un montant de 2 700 € HT.

Le conseil adopte à l'unanimité le choix de la commission d'appel d'offres et autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier et faire les demandes de subvention nécessaires au projet.

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL

Une propriétaire souhaite acquérir la parcelle n° C 79 au centre du village.

Le projet d'aménagement du centre du village n'étant pas finalisé, proposition de conserver cette parcelle dans le domaine communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de conserver cette parcelle dans le domaine communal.

CONVENTION LEO LAGRANGE

La convention annuelle entre la Fédération LEO LAGRANGE et la commune fixe les objectifs d'animation et de gestion du 01 janvier au 31 décembre 2017 de l'accueil périscolaire :

- Du centre de loisirs : période des vacances scolaires,
- De l'accueil périscolaire: matin de 7h30 à 8h30, midi de 11h30 à 13h30 et soir de 15h55 à 18h30.

Le coût prévisionnel pour 2017 est de 55 500 €.

Le conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention avec Léo Lagrange.

MOUVEMENTS DE CREDITS AU BUDGET LOTISSEMENT

Mouvement de crédit suite à l'emprunt de 150 000 € à taux variable. Le taux ayant changé entre le vote du budget et aujourd'hui, il convient d'ajuster le budget de 2,10€.

VOTE: pour à l'unanimité

ADHESION AU REGIME D'ASSURANCE CHOMAGE

La commune souhaite adhérer au régime d'Assurance chômage, Le Maire propose au conseil d'en faire la demande, d'étudier les coûts.

Le conseil, à l'unanimité, autorise M. Le Maire de faire la demande d'adhésion, qui ne sera validée qu'après analyse et délibération ultérieure.

AVENANT AU CONTRAT D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE

Au 1^{er} janvier 2017, le Protocole de Parcours Professionnel, Carrières et Rémunération doit s'appliquer pour les agents.

Le grade d'adjoint administratif 1ère classe pour le poste de secrétaire de mairie est remplacé par le grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe.

Proposition d'appliquer le PPCR au poste actuel de secrétaire de mairie à l'échelon 1 du nouveau grade.

VOTE: pour à l'unanimité.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018

Dans le cadre du recensement qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018, il convient de nommer un coordonnateur communal ainsi que son suppléant

Monsieur Le Maire propose Adeline CAVALLIN en tant que coordonnateur et Marie-José SALINIER en tant que suppléante.

VOTE: pour à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Club de foot de Présentevillers-Sainte-Marie
Proposition de reconduire l'aide de 500 €

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reconduire cette somme sous certaines conditions. Un courrier sera adressé au président du club afin de lui détailler ces conditions.

Comice Agricole du Pays de Montbéliard qui aura lieu cette année à Dung le 02/09

Proposition de reconduire une somme de 80 €

VOTE

POUR: 10

CONTRE: 0

ABSTENTION: 1

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1er et 2ème tour des législatives : dimanches 11 juin et 18 juin Nous rappelons que le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00

Effectifs prévisionnels à l'école pour la rentrée 2017-2018 : 101

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05.

Fait à Présentevillers, le 1^{er} juin 2017 Le secrétaire de Séance, Monsieur Alain POSTY